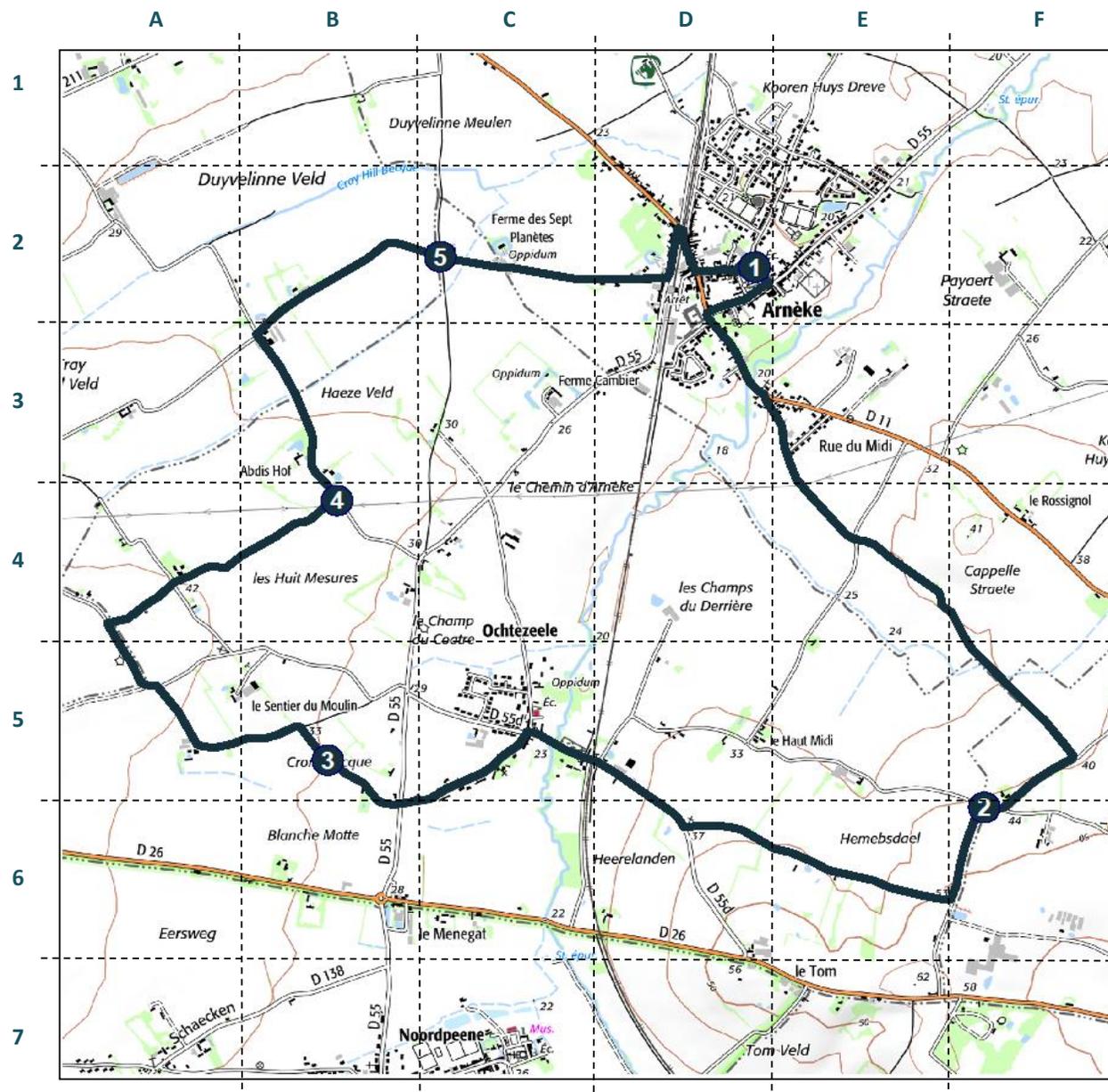


# Circuit des Sept Planètes\_variante

(10 Km 600 - 2 h 00)

Départ : Mairie, rue de la Mairie ARNEKE

1. Dos à la mairie, dirigez-vous à gauche puis à droite. Rejoignez la D11. Partez à gauche en direction de Wemaers-Cappel. Peu après le pont sur la Peene Becque, continuez à droite, rue du Midi qui devient un chemin de terre. Traversez la petite route et montez tout droit sur le chemin. Au bout, virez deux fois à droite.
2. Après les maisons, empruntez à gauche un chemin caillouteux puis descendez à droite. Au bout de la route, à la chapelle, dirigez-vous à droite vers le village (prudence). Entrez dans Ochtezeele. Après la voie ferrée, observez sur la droite une motte féodale. Passez devant l'église. Après avoir franchi la Peene Becque, tournez à gauche rue du Presbytère. Passez devant celui-ci et sa chapelle, traversez avec prudence la route et poursuivez tout droit dans l'impasse.
3. Empruntez sans hésiter l'allée gravillonnée qui semble longer une propriété privée mais est publique puis montez le long du champ. A l'extrémité, virez à gauche et remontez jusqu'au croisement avec une route. Dirigez-vous à gauche puis à droite en direction du blockhaus ; peu après celui-ci, quittez la route pour un chemin à droite. Traversez une petite route, poursuivez tout droit à travers champs (vue sur les monts de Cassel et des Récollets).
4. A l'intersection, prenez à gauche. Au prochain carrefour, tournez à droite sur la crayil Meule Straete.
5. Au croisement, continuez tout droit, passez devant la ferme des Sept Planètes. Au bout de la rue, virez à gauche, passez le passage à niveau puis à droite, rue de Cassel. Retrouvez l'église en empruntant à gauche la rue de gosset.



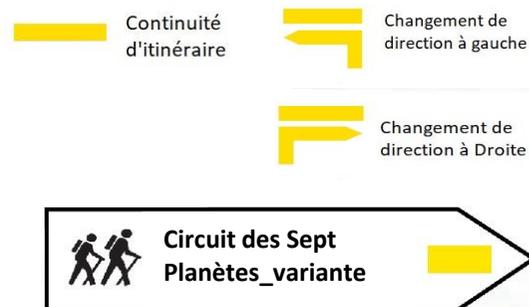
## Circuit des Sept Planètes\_variante

(10 Km 600 - 2 h 00)

Départ : Mairie, rue de la Mairie ARNEKE

### *Suivez le guide!*

*Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.*



### **Avis du Randonneur :**

*Circuit à la découverte de la plaine flamande au pied du Mont Cassel. Le petit patrimoine traditionnel contribue au charme de la balade. En période de pluie, les nombreux chemins agricoles nécessitent le port de chaussures étanches. Meilleure période d'avril à octobre. Balisage jaune.*

- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritrus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DÉPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>